

ET GARE A ALAN un vrai manque de POT !

C'est donc cette Start-up créée en 2016 et toujours en déficit depuis qui a remporté l'appel d'offres de la Protection Santé Complémentaire au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

Dès l'annonce de ce choix le 22 mai dernier, toutes les Organisations Syndicales du Ministère l'ont condamné et appellent de manière unanime le Ministère à ne pas l'entériner, y compris en saisissant tout recours juridique.

Ce curieux néo assureur sans réseau physique est financé par des spéculateurs ainsi que des fonds d'investissements souvent étrangers.

Bienvenue dans la Start-up nation chère à Emmanuel Macron !!!



La CGT FINANCES PUBLIQUES 79 s'interroge sur les motivations ayant présidé à cette sélection : le jeune patron d'ALAN a participé au financement de la campagne de Macron en 2022, il a été également invité à la seconde édition de CHOOSE France en 2019. De plus jusque en 2021 Guillaume SARKOZY était membre du CA de la société.

→ Renvoi d'ascenseur ?

→ conflit d'intérêts éventuel ?

→ ou encore plus sûrement favoriser la finance privée au détriment du système d'économie sociale à la française ?

Notre section départementale s'interroge également sur le processus de désignation qui a prévalu à l'occasion de cet appel d'offres. En effet une clause de confidentialité a été systématiquement mise en avant durant toute la procédure soi-disant pour respecter le secret des négociations.

Avec le résultat que l'on connaît dorénavant...

Cette clause qui se généralise de plus en plus à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public lors des négociations collectives se révèle finalement pour ce qu'elle est : un obstacle à toute élévation du rapport de forces pour au final empêcher toute mobilisation collective. C'est un manque de transparence significative que nous commençons à bien connaître à la DGFIP !

Car l'histoire sociale le montre : les clauses de confidentialité de plus en plus invoquées cachent en fait le plus souvent des reculs sociaux (fermetures d'usines, licenciements, délocalisations et en ce qui nous concerne, moins disant en matière de PSC).

L'exemple d'ALAN doit à ce titre nous interpellé quant au tournant idéologique que prend notre ministère depuis plusieurs années. Nous, service public, œuvrons pour le bien commun au service de l'Humain et non du profit. Payés par l'impôt, nos salaires et nos cotisations ne doivent pas servir de mise de départ à la partie de poker géante lancée par quelques spéculateurs français et étrangers.

Faisons remonter notre colère et nos inquiétudes afin de contraindre le ministère à renoncer à cette décision et nous garantir une protection santé mutualiste public solide et solidaire pour l'avenir !

La section départementale CGT FIP 79

SIGNONS massivement la pétition pour exiger ce changement

retrouvez le lien sur notre site internet local

ou directement sur change.org

non-à-alan-comme-opérateur-de-notre-protection-sociale



Attention, la DG n'autorise pas l'accès à cette pétition en ligne par le réseau intranet de la DGFIP.

il est donc nécessaire de faire suivre ce mail soit sur votre PC personnel ou votre smartphone.



C'est décidé

ON ARRETE DE SE LAISSER FAIRE

